

Les Jeudis 21 et 28 Juin 2018

sur l'anneau cycliste de La Bocca.

**le Comité Départemental de l'U.F.O.L.E.P. des Alpes-Maritimes
organise, avec le soutien technique d'Antibes V.P. deux réunions
cyclosporatives en semi nocturne.(VELOS DE ROUTE)**

Ces réunions sont ouvertes aux licencié(e)s UFOLEP option 26012 « cyclospor », FSGT 2°-3°-4°-5°, FFC Pass Cyclisme, Junior et 3° (50 points ou moins)

Dossards à partir de 18 heures UFOLEP 5 €, FSGT et FFC 8 €
Début des épreuves à 18 h.30

UFOLEP Grands Sportifs, Féminines, et FSGT 5°catégorie : 30 tours

UFOLEP 1°, 2°et 3° catégories, FSGT 2°, 3° et 4°, FFC Pass Cyclisme , Junior
et 3° (50 points ou moins) : 40 tours.

REGLEMENT

Les épreuves se disputent sous la formule dite de la « course aux points » à savoir :

- Sprint tour les 5 tour attribuant 5, 3, 2 et 1 point aux quatre premiers (**au dernier tour les points sont doublés**).
- Tout concurrent ou groupe échappé prenant un tour au peloton marque 20 points mais, dès qu'il (ou que le premier du groupe échappé) est « dans la roue » du dernier concurrent du peloton il n'est (ne sont) plus considéré(s) comme « tête de course » et il ne marque(nt) plus de points sauf à participer au sprint avec la nouvelle « tête de course ». Il perdra ce « bonus » si, par la suite, il se trouve lâché par le peloton. A partir du tour suivant le compte tour fonctionne sur la nouvelle « tête de course » qui peut être :
 - soit le peloton
 - soit des concurrents échappés intercalés n'ayant pas encore rejoint le peloton.
- Si un ou plusieurs échappé(s) se laisse(nt) décoller, volontairement ou non, des autres échappés au moment où le reste des échappés rattrape le peloton avec l'espoir de remporter un sprint les commissaires le(s) considèrera(ront) comme « rentré(s) » pour le sprint mais ne lui (leur) attribueront les 20 points que lorsqu'il(s) aura(ront) effectivement rattrapé le peloton.
- Les concurrents qui sont doublés par des échappés ne doivent pas « prendre leurs roues » et rouler à l'extérieur de la piste jusqu'à ce qu'ils trouvent à 25 mètres derrière les échappés.
- Les concurrents qui sont doublés par le peloton peuvent continuer à condition de ne plus influencer sur le déroulement de l'épreuve de quelque façon que ce soit (ils doivent rester en queue du peloton, ne pas disputer les sprints, ne pas porter assistance à un autre concurrent sous peine de mise hors course immédiate prononcée par les commissaires). Un « malus » de 20 points leur sera comptabilisé.
- Ce sont les commissaires qui apprécient les position relative du peloton, des échappés, des lâchés et qui décident de la « tête de course ».
- Il est interdit de rouler sur la « côte d'azur » sauf en cas de force majeure laissé à l'appréciation des commissaires sous peine de déclassement.
- Dans la dernière ligne droite les concurrents doivent garder leur ligne sauf en cas de force majeure laissé à l'appréciation des commissaires.
- Le classement se fait par addition des points acquis par chaque concurrent.
- Les ex aequo sont départagés au plus grand nombre de premières places, puis de deuxième place .. etc...et, enfin, le cas échéant, par le dernier sprint.
- Dans la mesure du possible les concurrents n'ayant pas marqué de point sont classé selon leur place relative au dernier sprint.

- Récompenses : coupe au premier du « scratch » des 1^o, 2^o et 3^o catégories et assimilés, au premier de 2^o et assimilés (non cumulable), au premier de 3^o catégorie et assimilés (non cumulable), au premier G.S. et assimilés et à la première féminine.